

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Guérisons extraordinaires opérées par l'invocation à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, religieuse Ursuline de Québec.—Conditions de succès—chez le peuple Acadien : Extrait d'un discours de M. E. Rameau de Saint-Père.—Les Canadiens-Français aux Etats-Unis.

Causerie agricole : Les à peu près en agriculture.

Sujets divers : Une excursion au Lac St Jean et Chicoutimi (4e lettre) : La tenue des terres des MM. Price, sous la direction de M. Donat Fortin, à la Grande Baie (paroisse de St Alexis).—Engrais économique.

Choses et autres : Chevaux de race en vente par l'honorable M. La Beauvieu, à Montréal.—Exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Portneuf.—Exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de l'Islet et de la Société d'horticulture de ce même comté.—La culture du tabac en Angleterre.

Recettes : Moyen perfectionné de poncer les dessins : Composition de la poudre pour poncer en noir; composition pour poncer en blanc.

Ouverture des classes au Couvent de Ste Anne de la Pocatière.—La rentrée des élèves-pensionnaires du Couvent de Ste Anne de la Pocatière aura lieu lundi le 3 septembre, et l'ouverture des classes pour les pensionnaires et les quart de pension aura lieu le lendemain.

Nous avons appris avec plaisir que le nombre des élèves-pensionnaires de ce couvent sera plus considérable que d'habitude. Les révérendes Sœurs de la Charité n'épargnent rien pour faire de ce couvent une institution de première classe sous le rapport de l'enseignement. Pendant toute la vacance des ouvriers ont été à l'œuvre pour faire de nouvelles améliorations à ce couvent, afin de donner aux élèves pensionnaires tout le confortable possible.

A nos abonnés retardataires.—Nous faisons un pressant appel à nos abonnés de nous payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous en sommes rendu au 45e numéro de la présente année, et près de la moitié de nos abonnés n'ont pas encore payé l'année courante; parmi ceux là un grand nombre même nous doivent plusieurs années d'arrérages. Tout comme l'industriel et le marchand nous avons besoin de ce qui nous est dû; il nous faut faire face régulièrement aux dépenses nécessitées par la publication de notre journal. Nous espérons que nos abonnés retardataires s'empresseront de nous faire parvenir le plus tôt possible ce qu'ils nous doivent pour abonnement et nous leur en serons infiniment reconnaissant.

REVUE DE LA SEMAINE

"Vénérable Mère Marie de l'Incarnation," religieuse Ursuline de Québec.—Guérison extraordinaire.—Nous empruntons ce qui suit au *Courrier du Canada* :

Monsieur le Rédacteur,

Veillez publier pour l'édification de vos lecteurs le récit de deux guérisons que je vous envoie, opérées par l'invocation de la Vénérable Marie de l'Incarnation; le premier est des Grondines en date du 28 juillet, le second de l'officialité de St Germain de Rimouski en date du 19 août 1888.

Madame Virginie B. Arcand nous écrit : " Dans le cours de l'hiver dernier, j'ai éprouvé un grand mal d'yeux de sorte que j'ai essayé un remède et loin d'en avoir du soulagement mon mal empirait toujours. Et à l'instant il me vint une pensée de m'adresser à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation pour obtenir ma guérison en faisant une neuvaine en son honneur et en me lavant les yeux avec l'eau miraculeuse que j'ai eue de votre monastère. Alors, dès la première fois que j'ai mis l'eau dans ma vue j'ai senti du mieux et dans l'espace de huit jours, j'ai été entièrement guérie. S'il vous plaît, ma bonne Mère, énumérez cette guérison au nombre des faveurs obtenues par cette grande sainte; car on sollicitait ma guérison, j'ai promis de la faire publier si elle m'exauçait.

Officialité du diocèse de Rimouski.

CAUSE DE BÉATIFICATION DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION, RELIGIEUSE URSULINE DE QUÉBEC.

Présent : Messire EDMOND LANGEVIN, V.-G.

A comparu Ursule Ross, de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, laquelle après serment prêté sur les Saints Évangiles, a répondu comme suit aux questions qui lui ont été posées :